



# *Bulletin communal de Crouttes*



**Mairie de Crouttes**

02.33.35.83.40

Ouverture le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**[mairie.crouttes.orne@wanadoo.fr](mailto:mairie.crouttes.orne@wanadoo.fr)**





## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Le 15 mars dernier beaucoup d'entre vous, malgré un contexte sanitaire imposé, se sont déplacés pour élire le nouveau conseil municipal, je tiens au nom de mes collègues élus, vous remercier sincèrement de la confiance ainsi témoignée.

Je voudrais remercier très chaleureusement mon prédécesseur Kléber Deslandes et toutes ses équipes qui l'ont accompagné durant ses différents mandats, pour le travail accompli.



Être maire d'un village n'est pas chose aisée, il nous faut trouver des solutions à tout en dépit des contraintes et en ce qui nous concerne, être attentif aux décisions prises par notre Communauté de Communes. Comme chacun sait, pour accomplir au mieux nos missions il nous faut composer avec des dotations de l'état en forte baisse depuis plusieurs années et faire face aux difficultés locales parfois inattendues et au désarroi de certain de nos concitoyens.

L'année 2020 n'aura pas été une année comme les autres. Une pandémie a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Le respect des règles sanitaires a généré l'annulation des événements associatifs, festifs et sportifs ne permettant pas d'entretenir des liens sociaux et amicaux.

La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles et certainement d'autres à venir, je suis heureux qu'à ce jour aucun décès dû au Covid n'ai été recensé sur notre commune.

Cette année est pour la nouvelle équipe une année de transition, nous gérons bien entendu la reprise des dossiers en cours et pour 2021 des projets sont à l'étude comme la réactualisation des panneaux communaux à l'entrée des différents accès à la commune suite à la création des noms et des numéros des rues, au réaménagement de l'aire de pique nique, etc....

Du fait que le repas des anciens n'a pas eu lieu, chaque crouttésien en résidence principale ayant eu 65 ans ( au 1er janvier 2020 ) et plus se sont vu offrir un Panier Gourmand.

**La Fibre :** Un dossier sur lequel chacun se pose la question. La commune a été contacté par l'entreprise diligentée par l'opérateur Orange, cette dernière nous a assuré la mise en place de l'armoire dans les 6 mois à venir et les raccordements 6 mois plus tard, sachant que sur les communes avoisinantes ils ont déjà pris du retard, **ne rêvons pas!**

Notre école a vu pour la rentrée 2020 – 2021 une baisse sérieuse du nombre d'élèves, l'effectif était de 42 élèves l'an passé, il est aujourd'hui de 31 élèves, espérons que ce chiffre évolue pour la prochaine rentrée.

Enfin nous espérons que 2021 nous permettra de reprendre le cours normal de nos activités et que chacun retrouvera la joie de vivre.

**Les conseillers municipaux ainsi que nos deux employés territoriaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, une bonne santé et que les fêtes de fin d'année se passent dans de bonnes conditions.**

En raison du COVID, nous ne pouvons pas fixer de date pour les Vœux du Maire, néanmoins les enfants de moins de 10 ans pourront venir chercher un cadeau apporté par le Père Noel à la mairie à partir du 05 janvier 2021 (jusqu'à la fin du mois de janvier).

## *Le coin des petits bouts.*



*Léo*

*né le 06 juin 2020*

*Mme Isma Tounsi*

*M. Sandy Berthelot*



*Léana née le 25 juin 2020*

*Mme Laetitia Dranguet*

*M. Jeyson Benard*



*Pierre né le 28 juin 2020*

*Mme Laurie Prieur*

*M. Laurent Saint*

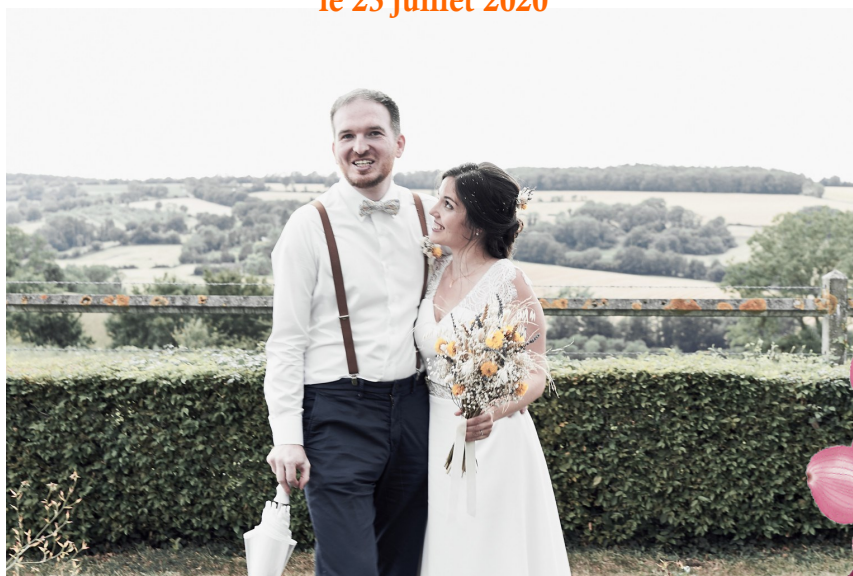


**La commune félicite les heureux parents !**

**Mariage entre Grégoire VEVER et Marie-Françoise BROUJEAN**  
**le 11 février 2020**



**Mariage entre François-Xavier LAIR et Alice THOME**  
**le 25 juillet 2020**



Madame Thérèse POUSSIER née MESLEY est décédée le 13 septembre 2020.  
*Thérèse était la doyenne de notre village. Elle restera dans nos souvenirs.*

**L'ETAT-CIVIL en chiffres : 82 demandes de copies d'état-civil, 5 recensements citoyens à l'âge de 16 ans.**



## *L'équipe municipale*

M. Gérard BUREL Maire  
M. Jean-Luc POUSSIER 1er Adjoint  
M. Claude CUSSY 2ème Adjoint  
Mme Emma MOORE  
M. Laurent SAINT

Mme Sabrina ONFROY  
M. Pascal JOSEPH-DIT-CHOISNARD  
Mme Dolores BEAUSAERT  
Mme Nathalie OLIVIER  
Mme Sandrine DE BIE  
M. Jean-Jacques TRIBOULT

## *Les comptes-rendus des réunions*

**14 JANVIER 2020:** Le Conseil Municipal vote l'attribution d'une subvention de 300€ concernant le projet cirque de l'école. Une subvention est également attribuée au collège Hée Fergant dans le cadre d'un séjour au ski (7€ par jour et par élève habitant la commune). Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault a mis en place un programme exceptionnel de réhabilitation des voiries communales sur l'ancien territoire du Pays du camembert. Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'un fonds de concours à hauteur de 20% du coût total H.T des travaux de voirie réalisés en enrobé sur la commune de Crouttes en faveur de la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault. Lors de ce conseil il est également question de l'approbation du rapport CLECT de l'année 2019 (Commission Locale d'évaluation des charges transférées) et de la modification des statuts du syndicat informatique AGEDI dont la commune est membre. Questions diverses : La commune a sollicité des bénévoles pour assurer la sécurité lors du Tour de Normandie du 23 et 26 mars 2020 : Valère DE BIE, Claude CUSSY, Nathalie OLIVIER, Denis HIS, Patrick DESLANDES.

**18 FEVRIER 2020 :** Lors de cette réunion il est question des subventions accordées aux associations :

|                                                                                       |       |                                           |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------------------------------------|--------|
| Secours Populaire                                                                     | 50 €  | CCAS de Vimoutiers aide alimentaire :     | 500 €  |
| Secours Catholique de l'Orne :                                                        | 50 €  | UNA Pays d'Ouche et d'Auge :              | 100 €  |
| Conseil Départemental FSL-FAG. :                                                      | 100 € | Protection Civile Trun-Vimoutiers :       | 50 €   |
| Association des Paralysés de France :                                                 | 50 €  | France-Alzheimer :                        | 50 €   |
| Alcool Assistance :                                                                   | 50 €  | Association Parents d'Elèves au tableau : | 100 €  |
| Ligue Départementale contre le cancer :                                               | 50 €  | Club du Sourire de la Cavée :             | 400 €  |
| A.D.M.R. :                                                                            | 100 € | Comice Agricole Cantonal                  | 150 €  |
| Association des Donneurs de sang :                                                    | 50 €  |                                           |        |
| Visite des malades dans les hopitaux :                                                | 50 €  | Les Restos du Coeur                       | 50€    |
| AFM Téléthon :                                                                        | 50 €  | C.O.P. (Paris-Camembert) :                | 1000 € |
| Anciens Combattants :                                                                 | 80 €  | AFSP Sclérose en Plaques                  | 50€    |
| Camembert au coeur de l'Histoire                                                      | 200€  | Familles Rurales Vimoutiers               | 50€    |
| Fédération Normande pour la Sauvegarde<br>des Cimetières et du Patrimoine Funéraire : | 50€   | Sées pour Elles                           | 50€    |

**10 MARS 2020 :** Ce Conseil a été entièrement consacré aux budgets. Nous y reviendrons plus précisément lors de notre page dédiée.

## Les comptes-rendus ... suite

**23 MAI 2020** : Ce Conseil est le premier de la nouvelle municipalité suite aux élections municipales.

Le maire, Gérard BUREL est élu à 10 voix pour et 1 abstention.

Election des Adjoints : 1er Adjoint : Monsieur Jean-Luc POUSSIER est élu avec 10 voix contre 1 voix pour Claude CUSSY. 2ème Adjoint : Monsieur Claude CUSSY est élu avec 8 voix contre 2 voix pour Sandrine DE BIE (+1 bulletin blanc/nul). Les indemnités sont fixées selon les taux en vigueur 25.5% pour le maire et 9.9% pour les Adjoints.

**02 JUIN 2020** : Il est question des délégués et des représentants du Conseil Municipal :

|                                                                                       |                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Révision liste électorale : Chambre des métiers (2 titulaires)                        | M. Claude CUSSY<br>M. Laurent SAINT                                     |
| Révision liste électorale : Chambre de commerce (2 titulaires)                        | M. Claude CUSSY<br>M. Laurent SAINT                                     |
| Mutualité sociale agricole (2 titulaires)                                             | Mme Nathalie OLIVIER<br>Mme Sandrine DE BIE                             |
| Chambre d'agriculture (2 titulaires)                                                  | M. Laurent SAINT<br>M. Pascal JOSEPH-DIT-CHOISNARD                      |
| Tribunaux paritaires de baux ruraux (2 titulaires)                                    | M. Laurent SAINT<br>M. Jean-Jacques TRIBOULT                            |
| Propriété forestière (2 titulaires)                                                   | Mme Emma MOORE<br>Mme Dolores BEAUSAERT                                 |
| Sécurité routière (1 titulaire)                                                       | Mme Emma MOORE                                                          |
| Elections prud'homales (le maire, 1 représentant employeurs, 1 représentant salariés) | M. Gérard BUREL<br>M. Pascal JOSEPH-DIT-CHOISNARD<br>Mme Sabrina ONFROY |
| Délégué de la défense (1 titulaire)                                                   | M. Jean-Luc POUSSIER                                                    |
| Délégué contrôle liste électorale                                                     | Mme Dolorès BEAUSAERT                                                   |
| Syndicat Départemental de l'Eau                                                       | M. Gérard BUREL<br>M. Claude CUSSY                                      |

Lors de ce Conseil, il est voté une subvention d'aide à la lutte contre les frelons asiatiques en complément de l'aide départementale à hauteur de 50€.

Autre sujet, l'instruction des dossiers d'urbanisme est transmise à la CdC.



|                                                                                |                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| CNAS (Centre National d'Action Sociale)                                        | Mme Dolorès BEAUSAERT<br>Mme Nathalie OLIVIER    |
| Territoire d'Energie 61                                                        | M. Gérard BUREL<br>M. Jean-Luc POUSSIER          |
| FDGDON (Fédération Départementale de Groupement de Lutte contre les Nuisibles) | M. Jean-Jacques TRIBOULT<br>M. Jean-Luc POUSSIER |
| SIAEP de l'Ortier                                                              | M. Gérard BUREL<br>M. Claude CUSSY               |

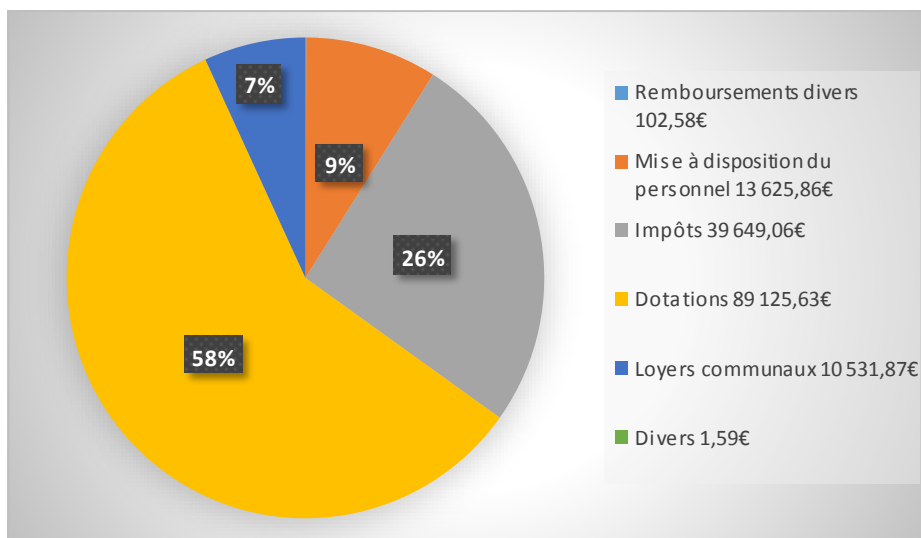
**21 JUILLET 2020 :** Le Conseil Municipal a proposé une liste de personnes à la Direction Générale des Impôts afin de composer la commission des Impôts Directs qui se réunit une fois par an pour étudier des demandes communiquées par leurs services. La liste des membres est consultable en mairie sur simple demande. Les conseillers ont également délibéré sur la taxe d'aménagement qui est amenée à évoluer au 1er janvier 2021. Celle-ci est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme. A l'unanimité, il est décidé de maintenir le taux à 0 % sur l'ensemble du territoire communal en exonérant les habitations en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme. Le rapport sur la qualité du service (RPQS) du réseau d'assainissement est approuvé par l'ensemble des membres. Une délibération modificative du budget communal est adoptée. Enfin, le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler la convention de mise à disposition de la salle Bernard Renault par l'Amicale des Gars de Crouttes à hauteur de 2000€ par an.

**20 OCTOBRE 2020 :** En raison de l'épidémie de COVID-19 le repas des Anciens a été annulé. Pour compenser, Monsieur le Maire propose d'acheter des colis gourmands pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité. Il est également question d'une délibération modificative du budget assainissement et d'une régularisation du salaire de la secrétaire de mairie. Toutes deux adoptées.

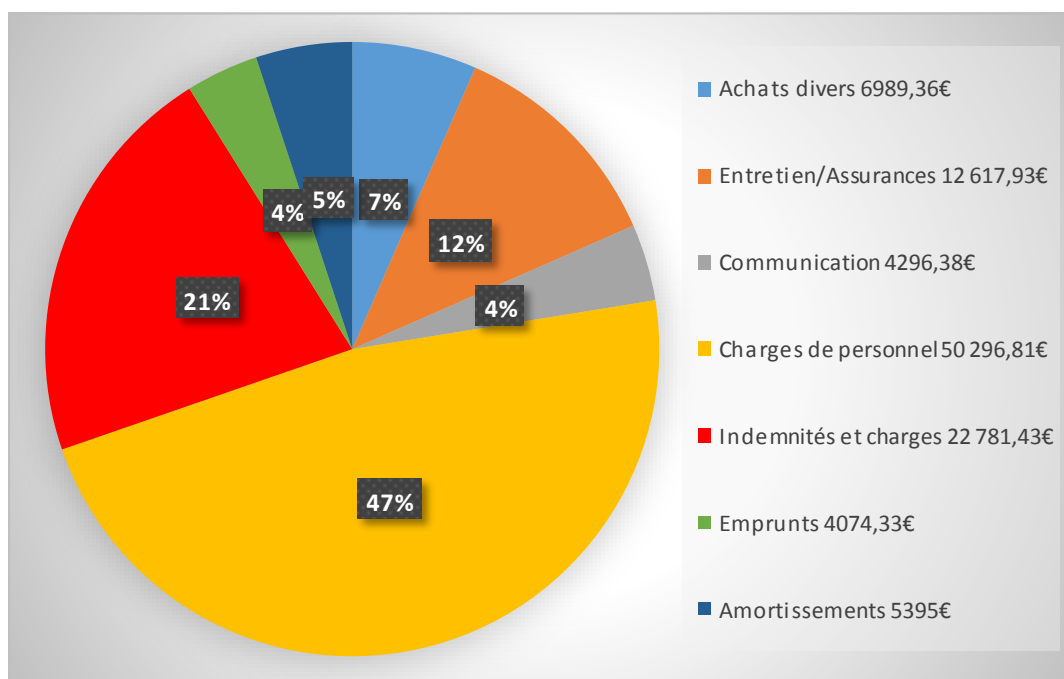
**08 DECEMBRE 2020 :** Lors de ce conseil il est d'abord question d'une proposition de contrat groupé auprès du CDG61 pour l'assurance du personnel. Celle-ci est déclinée car la commune est déjà assurée auprès de Groupama. Ensuite, il est décidé de mettre fin à la convention de mise à disposition de l'agent technique auprès de la commune du Renouard (1/3 du temps de travail). Une autre délibération concerne la réduction du nombre d'heures de la secrétaire de mairie (de 16h à 13h par semaine—suppression du vendredi après-midi—maintien d'une permanence du maire). Enfin, un nouveau contrat de location est passé pour remplacer le photocopieur qui est devenu obsolète. Les colis gourmands pour les aînés sont répartis entre les conseillers afin que la distribution soit assurée. Une coupe de bois est autorisée dans une parcelle appartenant à la commune pour 10€ du stère. Une subvention est attribuée au collège Hée Fergant afin de financer un séjour au ski. Enfin, une délibération concernant les créances douteuses est approuvée par le Conseil Municipal sur demande de la Trésorerie de Gacé.

# Le budget communal au 08/12/2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT—Prévu 199 936.57€ - Réalisé 153 036.59€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Prévu 199 936.57€ - Réalisé 92 170.33€



**L'investissement en quelques chiffres : prévu en dépenses et en recettes 73 446.86€.**

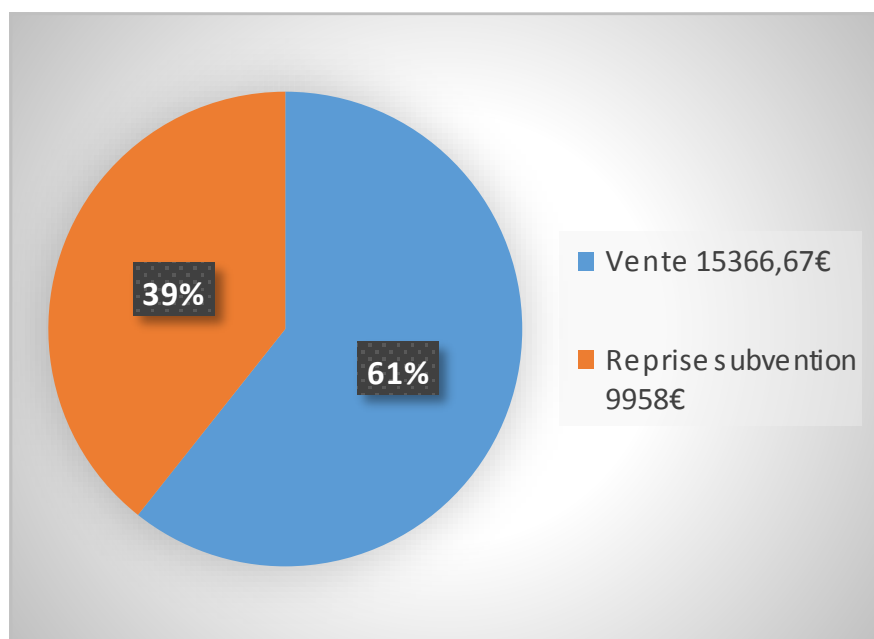
Réalisé en dépenses : **49 062.70€** ( **25 942€** fonds de concours voirie payé à la CDC, **601.90 €** achat ordinateur portable et **23 223.80€** remboursement capital emprunt)

Réalisé en recettes : **45 553.86€** (amortissement **5395€**, affectation de résultat **40 158.86€**)

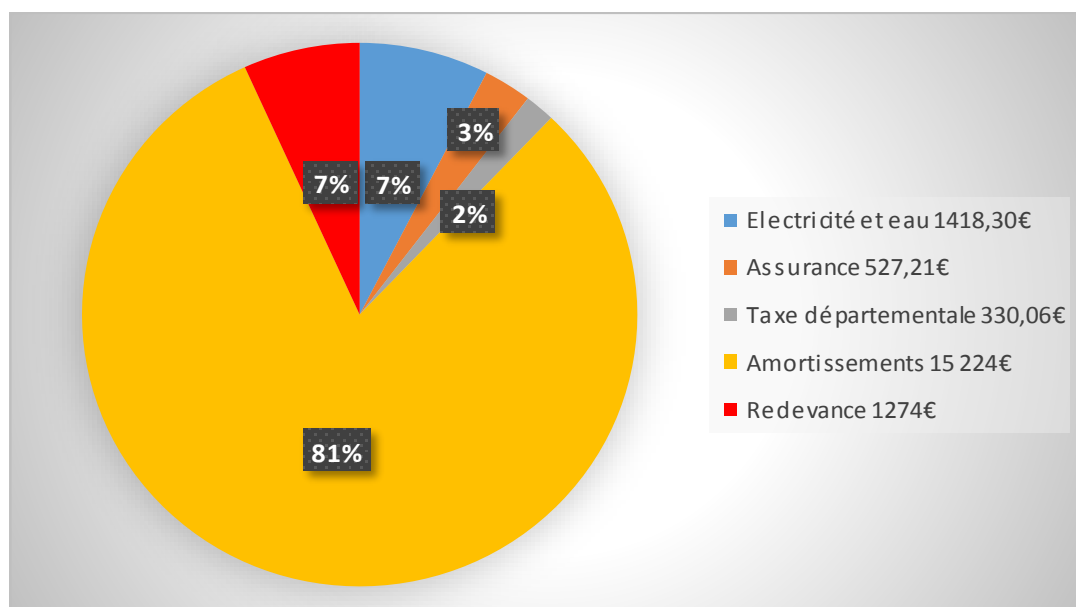


# Le budget assainissement au 08/12/2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT Prévu 48 844.42€ - Réalisé 25 324.67€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Prévu 48 844.42€ - Réalisé 18 773.57€



**L'investissement en quelques chiffres : prévu en dépenses et en recettes 28 712.86€**

Réalisé en dépenses : **15 731.33€** (Virement de section **9958€** achat vérins **360€** remboursement capital emprunt **5413.33€**)

Réalisé en recettes : **15 224€** (virement de section **15 224€**).

## *Le coin des associations*

### *L'Amicale des Gars de Crouttes - Le football*

**B**onjour à tous,

La saison de foot 2019/2020 s'est arrêtée à la onzième journée du championnat suite au virus du covid-19. L'équipe de l'Amicale des Gars de Crouttes est classée dixième sur 12 équipes engagées, ce qui nous permet de nous maintenir en D3 pour la saison suivante.

Début mars, Damien Lantier a validé son diplôme d'arbitre pour le district de l'Orne, ce qui permet de couvrir le club, une condition demandée par le district à tous les clubs sous faute de pénalité. Cette condition permet de maintenir un certain nombre d'arbitres dans le département car c'est un engagement où il y a peu de candidats.

La fin d'année, aucun tournoi n'est organisé par les clubs voisins. Certains joueurs se posent la question de reprendre le foot ou pas et puis le virus est toujours présent.

Pourtant nous engageons une équipe, on y croit et on recherche des joueurs.

Début de l'été le Vimoutiers foot club présidé par Mr REIS de PINHO Sergio me contacte afin de savoir si notre équipe est au complet car il a une demi-équipe et peine à recruter.

Nous sommes dans le même cas, nous échangeons avec le président de L'AGC Mr POUSSIER, le dirigeant de l'équipe Mr CERBONNE ainsi que les joueurs qui se réengagent avec nous.

Pourquoi ne pas essayer une entente pour cette année ?

Nous nous réunissons. L'équipe s'appelle Entente AGC /VFC, nous jouerons à Crouttes les matches lorsque nous recevons. La couleur sera celle de l'AGC, le vert et un petit clin œil à Vimoutiers car les chaussettes seront noires. L'entraînement se déroule à Vimoutiers le mardi et le vendredi avec l'équipe première du VFC.

Le championnat commence avec une nouvelle équipe de joueurs qui se connaissent pour la plupart car ils ont fréquenté les terrains de foot ou sont des collègues de travail ou de la même famille. L'esprit de convivialité et l'amour du ballon rond sont là.

Hélas tout s'arrête avec le deuxième confinement. Nous attendons les directives de l'état. Nous vous souhaitons de bonne fêtes et une bonne année 2021.



### Petite info

Mr André LOUP, président du district depuis 2012 a décidé de ne pas se représenter. Nous lui souhaitons bonne continuation et nous souhaitons la bienvenue à son successeur Mr Sébastien GOURDEL.



Pour ceux qui ont des enfants à partir de 5 ans qui aimeraient pratiquer le football, l'AGC ne dispose pas d'équipe de jeunes, par contre VFC accueille les plus jeunes sous la responsabilité de Damien LANTIER apprenti BPJEPS activité pour tous et de Tao MASSOT en contrat civique.

### VIVE LE SPORT, VIVE LE FOOTBALL, ALLEZ L'AGC

## **Location de la salle Bernard RENAULT**

### **\*\*\* TARIFS \*\*\***

*Mariages - Baptêmes - Réunions diverses et de famille - Vins d'honneur - Concours de cartes*

#### **LOCATION DE LA SALLE**

**Tarifs :** Week-end entier .....230 euros

Vin d'honneur été / hiver ..... 100 euros

Réunions, concours de cartes..... 80 euros

**Caution :** 150 euros, le jour de la remise des clés.

**Sont inclus dans ces tarifs :** La salle, Les tables,

Les chaises, L'eau, L'électricité et le gaz.

**Ne sont pas compris :**

La vaisselle et le lave vaisselle : 1,50 € le couvert

Le chauffage : Gratuit les 5 premières heures.

Au-delà, 10€ par heure supplémentaire.

#### **AUTRES MATÉRIELS**

Tables en bois (3m x 0.80m) : 3 € par table

Chaises en bois : .....0,30 € par chaise

Stands (13m x 3.50m) : .....40 €

**Pour la salle s'adresser à :**

**M. et Mme Jean-Luc POUSSIER**

**« La Couennetière »**

**Téléphone : 02.33.39.10.20 - 07.87.18.74.61 -  
06.74.17.28.98**

**Cl-jl.poussier@orange.fr**

**Pour le matériel s'adresser à :**

**M. Jean-Luc POUSSIER « La Couennetière »  
07.87.18.74.61**

**En raison de la pandémie, nous n'avons aucune visibilité quand à la location de la salle pour l'année 2021.**



## Le Théâtre

Les représentations théâtrales 2020 n'ont malheureusement pas pu voir le jour en ce mois de mars très compliqué pour tous. Nous étions pourtant prêts à vous faire rire et à vous changer les idées ! La situation sanitaire en a décidé autrement, et nous étions déçus pour vous, nos fidèles spectateurs.

Comme vous le savez, cette fin d'année n'est pas encore très positive face au virus et voulant préserver la santé de chacun, nous avons décidé de ne pas jouer en mars 2021.

Nous espérons donc vous retrouver en 2022 !

Je termine cet article en remerciant bien sûr notre président Jean-Luc, notre président honoraire Pierre et toutes les personnes qui se démènent habituellement pour assurer le bon déroulement de nos représentations.

Je tiens enfin à rendre un grand hommage à **Thérèse** notre fidèle et dévouée standardiste, placeuse, supportrice et amie ! Elle restera au cœur de chacun de nous et lorsque nous aurons la chance de remonter sur scène, il est certain que nous penserons fort à elle !

Prenez soin de vous et meilleure année 2021 à vous et vos familles !

**C DE BIE**



## *Le Club du Sourire de la Cavée*

*T*hérèse notre doyenne n'est plus.

Elle était un membre du conseil d'administration impliquée et engagée en tant que secrétaire depuis 1995 et une adhérente active au sein de notre club.

Sa bonne humeur et son état d'esprit vont beaucoup nous manquer, Elle aura su, durant toutes ces années laisser une empreinte qui restera longtemps gravée dans nos mémoires.

*Le 11 décembre 2019—le Grand Jardin—Le-Sap-en-Auge*



-----

En raison des mesures sanitaires suite au COVID, aucune manifestation n'a eu lieu cette année.

Pour le club,

***Valère DE BIE***



ns deux classes. La classe des p  
asse des grands est, quant à elle,  
ulti-niveaux permet à nos élèves  
adaptés, méthode de mathématique  
... : les enfants travaillent avec

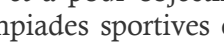
positif « Création e

La classe des gra

par les thèmes de la

ar les élèves, d'une

et a pour objectif





## Le Paris-Camembert

Pour la première fois de son histoire, le Paris-Camembert a eu lieu en septembre. C'est une édition un peu spéciale pour notre commune qui n'a pas pu tenir sa buvette habituelle.

Les spectateurs (masqués) étaient au rendez-vous de cette 81e édition remportée par Dorian Godon de l'équipe AG2R la Mondiale.



## Commémoration du 11 novembre

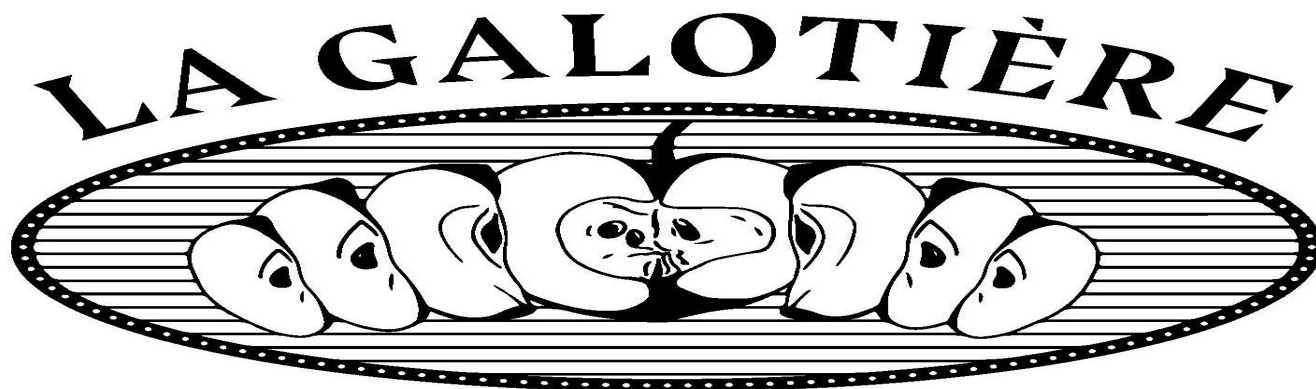
Ce mercredi matin, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en comité restreint. Nos anciens combattants ont déposé une gerbe en l'honneur de nos soldats morts pour la France durant la Grande Guerre. Il a été rendu hommage aux vingt soldats qui cette année, ont perdu la vie lors d'opérations extérieures.

Extrait du message national « *Chaque 11 novembre la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année nous rappelons leur nom. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous vous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire qui fit la guerre qui la supporta et en triompha* » Message de Geneviève DARRIEUSSECQ ministre déléguée auprès de la ministre des Armées chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants »

**Le Président Pierre RENAULT**







...

**Cidrerie fermière depuis 1963**  
**Cidrerie fermière et distillerie bio depuis 1997**



Visite des vergers en tracteur chaque lundi  
à 15h en juillet et août, suivie d'un goûter



**1er août 2020** : ballade dinatoire en 5 étapes  
gourmandes .

Ici l'étape fromage dans la grotte !!



**Dimanche 2 août** Spectacle de fauconnerie équestre pour fêter le 25ème marché à la ferme où  
15 exposants ont pu participer.



### Calendrier 2021 — La Galotière

Ballade gourmande le vendredi 30 juillet (sur réservation)

Marché à la ferme le dimanche 1er août

Juillet et Août : chaque lundi à 15h visite des vergers en tracteur

La boutique est ouverte de 9 à 12h et 14 à 18h du lundi au samedi toute l'année

#### *Maquette formule-1*

Je m'appelle Timour, j'ai 17ans et je suis lycéen en terminale.

Étant passionné par la mécanique et le design automobile, j'ai voulu construire à l'échelle 1:1 une formule 1.

Pourquoi une formule 1 ?

Je voudrais devenir designer automobile. Construire cette « voiture » m'a permis de recréer tous les types de formes de carrosserie, formes incurvées, ovales, carrées. Ce projet a vu le jour, il y a déjà 6 mois et l'assemblage a duré 2 mois.

La clé pour avoir réussi à faire tourner le volant, rouler et freiner (près de 80kg) a été dans la conception très longue. Ce qui m'a obligé à faire des compromis.

Si j'ai construit ce véhicule, c'est par passion. Mais également pour avoir une « valise » de projets pour postuler dans des écoles de design. J'adorerais faire un stage dans une entreprise de design ou d'automobile.

Mon prochain projet ?

Je souhaiterais construire un cybertruck (camion de grande envergure). En effet les formes sont assez simples et linéaires. Ce qui me permettrait de me concentrer sur le système de colonne de direction (étudier d'autres systèmes) et sur l'habitacle, en effet entrer dans la formule 1 s'est révélé être un véritable parcours du combattant.

**Timour Lanchon**



*Bravo à Timour pour son ingéniosité et bonne chance pour la suite !*



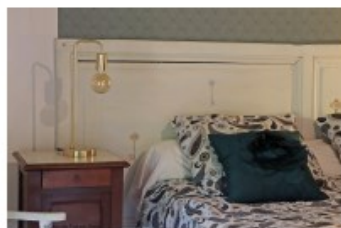
## Gîtes la Galotière



8 personnes - 4 chambres  
Les pommiers



8 personnes - 4 chambres  
Gîte « au bout du chemin »  
n°297



7 personnes - 3 chambres  
« la croix Forget »



3 gîtes à votre disposition pour vos amis, réunions de famille. Renseignez vous au  
02 33 39 05 98 / 02 33 36 14 55

## Les gîtes de La Cour Mare



"La Cour Mare" offre un décor idéal pour des réunions agréables en famille ou entre amis à la campagne.

La propriété dispose de 3 gîtes : la maison du fermier (8 personnes), le studio (3 personnes) et le pressoir (10 personnes). Ils donnent sur le grand jardin, clos par des haies bocagères et orienté au sud.

Les Miquelots sur le chemin de Rouen au Mont Saint-Michel peuvent y séjourner dans un petit refuge.

Pour plus d'information veuillez contacter

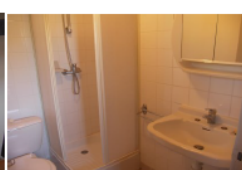
Lieven Vercruysse

téléphone : 02.33.36.12.76

email : lieven.vercruysse@hotmail.com

[www.souslespommiers.be](http://www.souslespommiers.be)

## GÎTE « Les Bruyères » à Crouttes



**Petite maison dans le jardin des propriétaires :**

**RDC :** salle d'eau – WC.

**Étage :** 1 grande pièce (1 lit 2 personnes 140, 1 canapé 3 places, lit bébé, prise TV) avec coin cuisine équipée (micro onde, gazinière 4 feux avec four, réfrigérateur)

**Cellier :** Lave linge, barbecue, salon de jardin.

Terrain clos avec jeux pour enfants (balançoire, toboggan, terrain de pétanque ).

Chauffage électrique - WIFI - Gare SNCF à 25 km - Commerces à 5 km

Loisirs : Randonnées pédestres et VTT (circuits balisés), centre nautique à 25 km.

**Tarifs à la semaine :** Haute saison 150 € - Printemps et St Sylvestre 120 € - Moyenne saison 105 € - Basse saison 90 €.

**Tarifs week-end :** Moyenne saison 75 € - Basse saison 60 €.

**Coordonnées du propriétaire :**

M. et Mme Frédéric TESSIER - Les Bruyères de Creffy - 61120 CROUTES

Tél. 02 33 39 24 08 - E.mail : frederic.tessier6@libertysurf.fr









## CHARLES WILKINS

### Crouttes

(Diplômé de la Royal Horticultural Society)

Paysagiste - Jardinier

Conception et Création sur demande

Conseil de plantation

Patios, Abris, Agencement de Jardin

Le Haut de Crouttes, Crouttes, 61120 Orne

Tel: 02 33 67 24 96 Mob: 0635953756

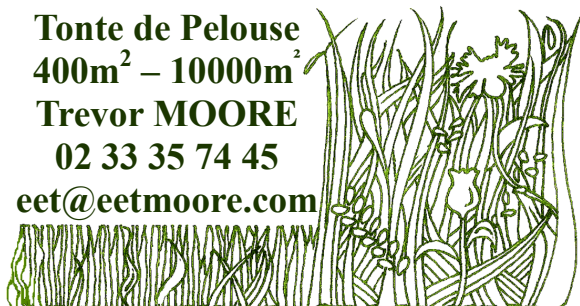
Tonte de Pelouse

400m<sup>2</sup> - 10000m<sup>2</sup>

Trevor MOORE

02 33 35 74 45

eet@eetmoore.com



## Thierry BLANCHARD TP

Terrassement

Assainissement - Pose de bordure - Clôture  
Location tracto-pelle et mini-pelle avec chauffeurs

L'hôtellerie FAROULT  
61120 CROUTES

Port. : 06 83 99 59 25 - Tél./Fax : 02 33 36 03 78  
thierry.blanchardtp@alice.fr

Siret : 501 739 098 00017

**EXPLOITATION FORESTIÈRE**  
**ENTREPRISE D'ÉLAGAGE**  
**SCIAGE ET FENDAGE DE BOIS**  
**ACHAT DE COUPE DE BOIS**  
**VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE**

**Ets. Berthelot**

Tél. 06 20 06 30 53

## Sébastien CATHERINE

### Charpente - Couverture

### Neuf et Rénovation

Fabrication d'ossatures colombages

Restauration du patrimoine ancien

Zinguerie

Ramonnage

Tél./Fax 02 33 36 26 35

Portable 06 08 03 43 54

"La Croix Forget" - 61120 CROUTES

## Coiffure Actu'elle

6 rue du 14 juin 61 120 VIMOUTIERS



: 02 - 33 - 39 - 05 - 75

Horaires d'ouverture : - Mardi et Mercredi : 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h 30 - Jeudi 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Vendredi 8 h 30 à 19 h - Samedi 8 h 30 à 18 h

## Jean-Jacques TRIBOULT

Propriétaire-Récoltant



"La Foutelaie"

61120 CROUTES

Tél./Fax : 02.33.36.27.38

Imp. PANTON - 02.33.36.70.99

## Salon de coiffure - Antoinette TRIBOULT

**HOMMES, FEMMES ET ENFANTS AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS !**

UN MOMENT DE DETENTE LE MODELAGE CRANIE

HORAIRES :

MARDI & MERCREDI : 8h30/12h00 - 14h00/19h00

LE JEUDI A VOTRE DOMICILE

VENDREDI : 8h00/19h00

SAMEDI : 7h30-18h

D.916 - La Foutelaie - 61120 CROUTES

TEL. 02.33.35.80.72



## ACHAT & VENTE DE BOIS

✓ Bois de chauffage  
1m, 50cm, 33cm et 25cm

✓ Prestation de service  
avec combiné pour bois  
de chauffage (scie, fendeur)

LIVRAISON ASSURÉE

Filet Allume-Feu

Exploitation Forestière

**ESB PAYSAGE** 06 11 65 64 45  
Entreprise Sandy Berthelot  
Lieu dit les Bruyères de Creffry - 61120 CROUTES

MASCULIN - FÉMININ - JUNIOR

## DIMINU' TISS

COIFFURE A DOMICILE

COUPE - BRUSHING - PERMANENTE - Etc...

Brigitte VAUDORE

Tél. 02.33.39.26.11

SEVITAB S.A.R.L.

Le Haut de Crouttes  
61 120 VIMOUTIERS

02 - 33 - 35 - 44 - 19

DEPANNAGE - ELECTRICITE -  
PLOMBERIE - MACONNERIE- ISOLATION

Intervention rapide -AVEC SEVITAB c'est VITE HABITE

